

Le trentiesme jour de decembre mil sep cents trois fut par nous ptre vicaire de ce lieuⁱ baptisé + *sou condition*ⁱⁱ thomas né hors mariage le mesme jour de Magdeine doré qui a déclaré que lenfant appartenait a thomas Jouan demeuran a verclive ses parains et maraine charle feugueur et Marie Canée de cette paroisse

marque de la maraine charle feusgueux

f fleuryie

ⁱ Heudicourt (Eure)

ⁱⁱ en interligne